



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Ingénierie industrielle

de l'Université Montpellier 2 –
Sciences et techniques – UM2

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Montpellier 2 – Sciences et techniques – UM2

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Ingénierie industrielle

Secteur professionnel : SP2-Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-2 Gestion de la production industrielle

Demande n° S3LP150009320

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Nîmes – Université Montpellier 2 – Sciences et techniques (UM2) ; Association de Formation Professionnelle de l'industrie (AFPI), organisme de formation continue de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM), Baillargues.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Association de Formation Professionnelle de l'industrie (AFPI), organisme de formation continue de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM).

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Ingénierie industrielle* a été créée en 2007. Elle se déroule à l'IUT de Nîmes. Depuis sa création, elle n'a existé que par la voie de l'alternance.

Les métiers visés concernent le management en ingénierie des méthodes de production. Les diplômés peuvent occuper des postes de technicien méthode, planificateur, responsable méthode et industrialisation. Ils doivent être capables de concevoir, optimiser et organiser des méthodes de production/fabrication de produits en respectant des impératifs de productivité et de qualité. Ils doivent également pouvoir analyser un poste de travail, un procédé de production dans le but de l'optimiser et mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue.

Cette licence s'adresse à des étudiants titulaires d'un DUT, d'un BTS du secteur industriel ou tertiaire, d'une licence scientifique. Le panel de recrutement est relativement large.

Concernant l'environnement socio-économique, l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM) a identifié, parmi les entreprises du secteur, des besoins en cadres intermédiaires dans le domaine du management technique et organisationnel. Toutes les entreprises ayant une activité de production peuvent être intéressées par les compétences acquises dans cette licence professionnelle.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation construite avec le soutien et l'aide de l'IUMM locale a des objectifs et un contenu bien ciblés par rapport aux besoins des entreprises ayant une activité de production. Le programme pédagogique présente un bon équilibre entre le management, l'organisation et l'optimisation de la production en cohérence avec l'acquisition des compétences attendues.

Cette formation est sous le régime de l'alternance (contrat de professionnalisation) : une semaine en centre et trois semaines en entreprise. Grâce à cette organisation, l'immersion en entreprise est importante. De ce fait, l'activité de projet en entreprise donne la possibilité de passer le CQPM (Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie) de technicien en industrialisation et amélioration de processus, diplôme de branche validant des capacités professionnelles. Cette possibilité permet d'évaluer les compétences-terrain des personnes en formation.

Les modalités de contrôle des connaissances sont conformes à l'arrêté de novembre 1999.

Plusieurs enquêtes internes se rajoutent à l'enquête nationale à 30 mois. Ces enquêtes complémentaires sont réalisées par la composante et par l'AFPI locale.

Le taux de réponse est très correct (supérieur à 80 %) et l'insertion sur les trois dernières années se situe aux alentours de 60 %.

Le taux de poursuites d'études est en légère progression depuis trois ans sans dépasser les 30 %. La poursuite se fait généralement en Master et en alternance.

Quant à l'analyse de l'insertion professionnelle, notons une bonne adéquation entre les emplois occupés et les objectifs « métiers » fixés dans cette licence. Une majorité d'emploi se situe dans le champ professionnel de la spécialité, notamment en ce qui concerne les métiers de methodistes et les métiers d'industrialisation.

Plus de 50 % des cours sont assurés par des professionnels dont les activités présentent une diversité significative et sont dans le cœur de métier de la licence. Toutefois, on peut remarquer que la plupart sont des consultants et non des industriels occupants des postes en entreprise.

Dans le cadre de la mise en place des contrats de professionnalisation, un partenariat existe avec l'AFPI locale. Les professionnels sont impliqués à plusieurs niveaux : enseignements, jurys de délivrance de diplôme, jurys de soutenance, conseils de perfectionnement et tuteurats en entreprise.

La licence est pilotée par une équipe structurée dans laquelle on peut identifier les responsabilités de chacun.

Le responsable réunit trois fois par an le conseil de perfectionnement où sont présents des représentants des parties prenantes de la formation (enseignants, partenaires AFPI, intervenants professionnels).

La pédagogie est assurée par une équipe à composition équilibrée.

Il existe quatre licences professionnelles dans le département concernant des secteurs d'activité semblables mais dont les métiers cibles sont complémentaires. De ce fait, plusieurs enseignants titulaires interviennent dans les quatre licences tant en enseignement qu'en encadrement de projets tuteurés.

L'analyse du recrutement montre une bonne attractivité de la formation avec un admis pour trois à quatre candidats. Le flux entrant est composé pour l'essentiel de diplômés BTS et DUT. L'effectif est stable ces trois dernières années (entre 16 et 21 étudiants ; 17 pour l'année 2012/2013). Le taux de réussite, de très bon niveau, est supérieur à 90 %.

Le dossier manque cependant de précision sur la procédure d'autoévaluation.

- Points forts :

- Contenu de la formation bien adapté aux besoins des entreprises.
- Soutien des entreprises et des branches professionnelles facilité par l'alternance.
- Bon suivi de l'insertion professionnelle et qualité du pilotage.
- Existence d'une certification.

- Points faibles :

- Taux de poursuite d'études approchant les 30 %.
- Manque d'intervention de professionnels travaillant en entreprise.



- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable que l'équipe de pilotage reste vigilante sur l'évolution du taux de poursuite d'étude.

Elle devrait également essayer de mieux équilibrer les profils des intervenants extérieurs : consultants et professionnels en poste dans les entreprises.

Enfin, elle devrait favoriser la mixité de statuts des candidats en ouvrant à d'autres publics.



Observations de l'établissement

Montpellier, le 1^{er} juillet 2014

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des Formations et
des Diplômes
AERES
20 Rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Commentaires de l'Université Montpellier 2 concernant les rapports d'évaluation
des dossiers de Licence et de Master.

Présidence
Université Montpellier 2

Tél. +33(0) 467 143 012
Fax +33(0) 467 144 808
cfvu@univ-montp2.fr

Affaire suivie par :
Jean-Patrick Respaut
Vice-président de la commission
formation et vie universitaire

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21 mai 2014 et conformément à votre demande j'ai
l'honneur de vous transmettre les observations de notre établissement concernant les
rapports d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers de Licence et de Master dans
le cadre de la campagne d'habilitation vague E.

Veuillez trouver ci-joint les fichiers correspondant aux documents qui exposent les
observations de notre établissement :

Licences :

Chimie
Electronique, électrotechnique, automatique
Informatique
Physique
Physique Chimie

Masters :

Biologie Santé
Chimie
Eau
Ecologie Biodiversité
Electronique Electrotechnique Automatique
Energie
Géosciences
Informatique
Mécanique
Physique
STIC pour l'écologie et l'environnement
STIC pour la santé

Licences Professionnelles :

FDS

Contrôle et Mesure de la Lumière et de la Couleur

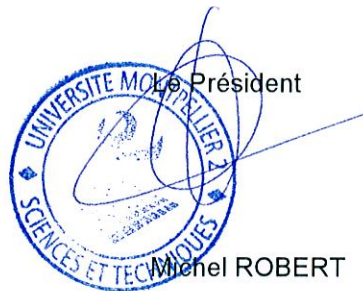
IUT Nîmes

Assemblages Soudés
Création industrielle et CAO
Ingénierie industrielle
Coordonnateur qualité, sécurité, environnement
Management des organisations de sports et de loisirs
Création, reprise d'entreprise

Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints
Gestion technique de patrimoine immobilier social
Contrôle et expertise du bâtiment
Projeteur CAO-DAO, multimédia dans le bâtiment et les travaux publics
Travaux publics et Environnement
Gestion et utilisation des énergies renouvelables

L'établissement a bien pris en compte toutes les évaluations envoyées par l'AERES, mais n'a pas d'observation concernant :

- Six Licences de la Faculté des Sciences,
- Toutes les Licences professionnelles des IUT de Montpellier-Sète, de Béziers,
- Deux Licences professionnelles de la Faculté des Sciences,
- Quatre Masters de l'IAE et de la Faculté des Sciences (9352 (Administration des entreprises), 9353 (Management des technologies), 9348 (Mathématiques, biostatistique) et 9339 (Biologie des plantes et des micro-organismes...)).





En chapeau

Réponse :

Un problème technique indépendant des porteurs de LP de l'IUT de Nîmes a conduit à obtenir un dossier d'évaluation tronqué tant au niveau de la répartition des enseignements que pour les statistiques d'insertion. De ce fait l'autoévaluation commune au sein de l'UM2 n'a pas été probante et l'IUT de Nîmes a organisé une seconde session d'autoévaluation locale qui n'a pas pu être intégrée à la présente remontée. L'UM2 a mis en place l'Observation de la Vie Etudiante qui a pour mission de réaliser les enquêtes de LP. Les enquêtes sont visibles sur le site de l'UM2 (<https://www.univ-montp2.fr/mini-site-etudier-a-l-um2/espace-etudiants-um2/emplois-des-diplomes/654-licences>). De plus l'IUT a choisi d'engager systématiquement un stagiaire afin d'améliorer le retour des enquêtes à 6 mois et 30 mois.

Nouvelle mention : Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle

Nouveau parcours : Ingénierie industrielle

Spécialité : Ingénierie industrielle

Secteur professionnel : SP2-Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-2 Gestion de la production industrielle

Points forts :

- Contenu de la formation bien adapté aux besoins des entreprises.
- Soutien des entreprises et des branches professionnelles facilité par l'alternance.
- Bon suivi de l'insertion professionnelle et qualité du pilotage.
- Existence d'une certification.

Points faibles :

- Taux de poursuite d'études approchant les 30 %.
- Manque d'intervention de professionnels travaillant en entreprise.

Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable que l'équipe de pilotage reste vigilante sur l'évolution du taux de poursuite d'étude.

Elle devrait également essayer de mieux équilibrer les profils des intervenants extérieurs : consultants et professionnels en poste dans les entreprises.

Enfin, elle devrait favoriser la mixité de statuts des candidats en ouvrant à d'autres publics.

Réponse :

L'équipe prend en compte ses remarques et recommandation pour l'année à venir